L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 2 MARS 1883

SPECTACLES BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE. DE BIDWELL.

UNE SEMAINE SEULEMENT.

Commençant Dimanche soir, 25 Fév.. Engagement de l'acteur dramatique et populaire, **MILTON NOBLES,** Secondé par la jeune comédienne et vocaliste, **DOLLIE NOBLES,** et d'une troupe dramatique par excellence.

Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi, matinée et le soir, INTERVIEWS.

Jeudi et Vendredi soir et Samedi matinée THE PHŒNIX.

Samedi soir A MAN OF THE PEOPLE.

Dimanche soir, 4 mars—MR. B. McAULEY. Bâtév—

Théâtre St-Charles de Bidwell.

2.... SEMAINES SEULEMENT ....2 Commençant LUNDI, 5 mars.

LE GEN. TOM THUMB

—ET SA—

Charmante Petite Femme,

Avec une troupe complète d'artistes incomparables de salon.

2..........Représentations par jour..........2 A midi et à 8 h du soir

PRIX D'ENTREE, 10 et 20 cts. Sièges réservés, 10 cts extra.

H. R. JACOBS, Directeur. Sylvester Bleeker introduira le GEN. TOM THUMB. 28 fév—

THEATRE ST-CHARLES. DE BIDWELL.

UNE SEMAINE SEULEMENT,

Commençant Dimanche. 25 fév. 1883.

MATINÉES HABITUELLES.

Brillante reprise du plus grand spectacle des temps modernes.

BLACK CROOK!

Des frères Kiralfy,

Avec sa grandiose et magnifique mise en scène. Un corps de ballet complet sous la direction de la première danseuse du monde,

MLLE MARIE BONFANTI,

Secondée par la charmante danseuse, Mlle LEONILDA ORTORI.

La curieuse et magnifique FONTAINE PRISMATIQUE.

See the Grand Amazon March.
See the Fairy Grotto.
See the Weird Incantation Scene.
See the Crystal Cascade
See the Illuminated Palace.
See the Grandest of all Transformation Scenes.
24 fév—

Le MAGASIN de GRUNEWALD

Est le meilleur et celui où l'on vend à meilleur marché

DANS LE SUD.

Les meilleurs pianos du monde, comme durée, ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les

PLEYEL—STEINWAY,

Knabe, Behr, frères,

Sohmer,

Fisher et Pease,

Toute espèce d'instruments de musique, en gros et en détail, à des prix qui défient la concurrence.

Musique, livres de musique, vendus à tout le monde à escompte.

Venez voir vous-même, ou écrivez à

L. GRUNEWALD,

Le plus grand magasin de Musique du Sud.

SALLE GRUNEWALD, Et 127 rue du Canal. NOUVELLE-ORLEANS, Lne., Ou 50 rue Maine. HOUSTON, TEXAS.

5 mar—

GRANDES RÉDUCTIONS

L. UTER

47.......RUE ROYALE.......47

Le plus grand et le plus riche assortiment de MIROIRS FRANÇAIS pour cheminée et TRUMEAUX du Sud, de tous genres, de toutes grandeurs, de tous prix; aussi, la collection la plus complète et la plus recherchée de GRAVURES et PHOTOGRAVURES encadrées le plus élégamment et artistiquement possible.

Assortiment immense de Stores pour fenêtres, Corniches, Bandes de Rideaux, Cadres à Portraits et à Gravures à Chromos de toutes les descriptions. Articles à l'usage d'Artistes, Moulures à portraits pour chambre, Meubles, Hacking, Cordons à Portraits et Glands.

Ordres de la campagne, en gros et en détail remplis promptement, avec soin et surtout aux prix les plus modiques.

7 déc—au 17 mars

MAISON D. H. HOLMES

155 Canal, 14 Bourbon et 15 Dauphine.

Fin de Saison d'Hiver!

A partir de LUNDI 5 février, et jours suivants,

Grande vente d'occasions à 25 p. 0/0 de réduction sur toutes nos marchandises d'Hiver.

SOIERIES, VELOURS UNIS ET CISELÉS, PELUCHES, LAINAGES toutes couleurs, ROBES BRODÉES ET SOUTACHÉES.

Rabais considérables sur toutes nos Confections et nos Costumes.

Venez voir pour vous convaincre.

4 fév—

Spectacles, Bals, &c

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks & Norton..........Locataires et directeurs.

DERNIERE SEMAINE:

DIMANCHE, 25 février

Matinées Mercredi et Samedi.

Les succès dans les deux Hémisphères.

JAY RIAL'S.

Deux grandes compagnies consolidées. Les compagnies européennes et américaines. Version entièrement nouvelle du fameux drame moral

UNCLE TOM'S CABIN.

Grande compagnie double. Magnifiques effets scéniques. Directement du Théâtre de Sa Majesté de Londres, Angleterre. Chanteurs dits Magnol a Jubilee.

Prix Populaires.

25 cents et 50 cents.

Pas d'extra! Pas plus élevé!

25 fév—

Les Spécialités de Faranta.

Changement complet de programme cette semaine,

—Sous—

LE GIGANTESQUE PAVILLON D'ETE, Situé au coin des rues Bourbon et Orléans. Matinée tous les jours, à midi, et représentation tous les soirs à 8 heures.

Qu'on le sache.

LES REPRESENTATIONS SONT D'UN CARACTERE STRICTEMENT MORAL.

Foule immense.—Des centaines de personnes renvoyées faute de place. Spectacle amusant et instructif.

Une pléiade d'artistes de talent dans tous les genres.

LE FIL DE FER AERIEN, LA ROUE HUMAINE. L'ASCENSION IMPOSSIBLE, Les chiens.—Tours merveilleux par des chiens. Les maures—Les Patineurs russes.—Cyclones de rire,—Tempête d'applaudissements.—Spectacle intéressant autant le savant que l'étudiant ou le simple observateur,

PRIX EN RAPPORT AVEC LA DURETE DES TEMPS.

Entrée seulement 10 cents.

Amenez vos Enfants.

Sièges réservés 25 cts. extra; pour les matinées, 15 cts.

27 fév—

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon.

TOUS LES SOIRS

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,

Sous la direction de Mme Tampier.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.

21sept—6m

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits:

Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, recemment arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siége de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.

9fév—1an MarJD

Bureaux de la Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—28 rue Carondelet—Nile-Orléans, 17 Février 1883.—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie, aura lieu à ce bureau MERCREDI, 7 mars 1883, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

21 fév—au 7mars

AVIS—Nile-Orléans, 23 février 1883 —A dater de ce jour je me retire du commerce de tabac. MM. M. E. McDOWELL & CO., de Philadelphie, New-York, Chicago et St-Louis, continueront les affaires au No 43 de la rue des Magasins, représentés par JOS. D. & CHARLES VAN BENTHUYSEN comme agents résidents, pour lesquels je sollicite respectueusement la continuation des faveurs qui m'ont été jusqu'ici accordées.

W. VAN BENTHUYSEN.

42 rue des Magasins, Nile-Orléans, Lne.

27 fév—7f

Avis aux contribuables délinquants.

BUREAU DU TRÉSORIER, MAIRIE, 24 février 1883.

UN DERNIER AVIS, FINAL CELUI-LA, est ici donné à tous les délinquants des années 1880, 1881 et 1882, que si leurs taxes de ville ne sont pas acquittées en moins de vingt jours, à partir de cette date, l'avocat de la ville sera requis de faire exécuter tous les jugements rendus par les diverses Cours de Cité. Les contribuables désirant s'épargner de nouveaux frais de saisie, de vente, etc., devront acquitter l'impôt avant l'expiration du délai mentionné plus haut.

B. T. WALSHE, Trésorier.

25fév—10f

SEMENCE DE RIZ,

LA MEILLEURE.

Tout le stock est entièrement dégagé de grains rouges.

CHAS. A. LARENDON, 22 rue Carondelet.

21 fév—17

Le meilleur endroit de la ville où LA SEMENCE DE RIZ,

de choix se vend à bas prix, est chez ERNST & Cie., Au coin des rues Magasine et Julia.

19 janv—

Compagnie ancienne et sure de Paratonnerre de

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 12mars—1an

C. F. CARUTHERS & Cie No 27

Rue Carondelet, "Kenner Block," Marchands au Détail,

de VINS fins, de LIQUEURS et de CIGARES, de première qualité.

BUVETTE dans L'ETABLISSEMENT.

20 nov—6m

Avis spécial aux Planteurs.—

AM. RAW BONE SUPER PHOSPHATE, PURE GROUND BONE.

Engrais du plus haut grade fabriqué; Aussi,

Tous les MATÉRIAUX pour composer le KAINIT, ACID PHOSPHATE, GROUND S. C. PHOSPHATE ROCK, LAND PLASTER.

COMPAGNIE D'ENGRAIS CHIMIQUE DE STERN.

4fév—1m 14 rue de l'Union.

ENGRAIS

"Ammoniated Bone Superphosphate" de Turner.

Pour le coton, le mais, la canne. Sans égal pour les terres accidentées, à coton. Qualité garantie.

FREDERICK COOK, 60 rue Carondelet.

9fév—1m

TAPIS ET TOILES-CIREES, ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

TAPIS

Axminster, Moquette, Velours, Bruxelles [Body Brussels et Tapestry Brussels]

Avec Bordures assorties.

Tapis de Perse et de Turquie, Rugs.

NATTES

de COCO, de ROTIN et de CANTON.

L'attention spéciale est appelée sur nos Rideaux de dentelles Antique, Guipure et Appliqués.

STORES DE FENÊTRES

de Hollande, OPAQUES et TRANSPARENTS. Accessoires à rideaux, Franges, Gimpes.

26 oct—1an—dim, mer, jeu

VINCENT MICAS & CIE.,

29 RUE DU CAMP Et 116 RUE DE LA COMMUNE,

Seuls Agents pour la vente des

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.

Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de

PEYCHAUD.

Agents pour la vente des Champagnes

Duc de Montebello

—ET—

Imperial Cook;

Importateurs en général de

VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ses articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER.

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, et avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et au besoin peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gandet, 183 rue Dumaine,
R. L. Taney, M. D.
E. Harrison,
Dan C. Holliday, M. D.,
Dr Faget,
O. Huard, D. M. P.
C. Deléry, D. M. P.,
Capdevielle, D. M. P.
26 rue St-Charles.
Alcée Chastant, M. D.
Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

6 déc—6m—mar jeu dim

Dr David Davieson,

Neuvième saison à la Nile-Orléans.

DE LONDRES, DE GIESEN ET DE NEW-YORK.

Auteur du "Practical Observations on Nervous Debility," "Essay on Marriage," etc. Conférencier sur l'Anatomie, la Physiologie, etc., au Musée d'Anatomie de l'Etat du Missouri, St Louis Mo.

Désire annoncer aux citoyens de la Nile-Orléans et des environs qu'on peut le consulter jusqu'au 30 avril prochain à son salon

7 RUE DES REMPARTS, entre Canal et Douane.

Tous les jours de 10 A. M. à 3 P. M. et le soir de 6 à 8 heures.

Le Dr DAVIESON ayant adopté comme spécialité le traitement et la cure des

MALADIES DE NERFS,

a consacré des années à l'étude et aux recherches de cette branche de la science médicale qui a trait plus particulièrement aux maux causés par les folies ou les indiscrétions de la jeunesse avant pour résultat des débilités nerveuses, physiques et mentales, et la perte de toute vitalité; et sa longue et vaste expérience acquise dans les meilleurs hôpitaux européens en même temps que les succès de bien des années en Europe et en Amérique lui permettent de garantir un

SOULAGEMENT A TOUS CEUX QUI SOUFFRENT

et qui le consulteront. Le Dr DAVIESON a été surtout remarquablement heureux dans ses

TRAITEMENTS PAR CORRESPONDANCE.

Il est, cependant, préférable qu'une entrevue au moins ait lieu, si c'est possible.

Le travail du Dr DAVIESON "Practical Observations" qui en est à sa 160me édition, sera reconnu comme un guide de valeur et sera obtenu gratuitement sur demande.

Le Dr DAVIESON peut être consulté au No 7 de la rue des Remparts, entre Canal et Douane, à la Nile Orléans, jusqu'au 30 avril, après quelle date son adresse sera au No 1707 rue Olive, à St Louis, où il est domicilié depuis nombre d'années.

Heures de consultation à son bureau de 10 heures A. M. à 3 heures P. M., et de 6 à 8 heures P. M. Le dimanche de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. seulement.

24 fév—au 30 av

Viennent d'être déballés pour le

JOURS DE FETE

CHEZ

GODCHAUX

61, 63 et 65 rue du Canal.

Vêtements et Articles de Toilette

pour Hommes, Jeunes gens et Enfants.

Nous offrirons en vente la semaine prochaine, un assortiment immense de

Nouveautés pour les Fêtes.

CRAVATES, MOUCHOIRS DE SOIE, NOUVEAUX GENRES et DESSINS, CHEMISES, COLS, POIGNETS, BRETELLES, BOUTONS DE MANCHE, EPINGLETTES, ETC, ETC.

En outre, nous exhibons les plus jolies

ROBES DE CHAMBRE

des dernières façons et couleurs.

Nous avons le plus vaste et le meilleur assortiment de PARDESSUS, d'ULSTERS et de

VÊTEMENTS RÉVERSIBLES

qui soit en ville.

Les commandes des campagnes sont sollicitées.

Des échantillons et des indications pour se prendre les mesures seront envoyés gratuitement, si demande en est faite.

Les dames achetant des marchandises pour une somme de $2 recevront un fort joli chromo de Mme Langtry. 10déc—

Alph. WALZ,

FABRICANT DU CÉLÈBRE

MALAKOFF BITTER,

24 et 26 rue Conti, Nouvelle-Orléans

Succursale à Paris.

14 jan—1 an—Dim, Mer, Vend.

FLEURS! FLEURS!

VENANT D'ETRE REÇUES CHEZ

Mme C. SAMSON,

150 rue du Canal.

NOUVEAUTES.

Bouquets de Corsage, Belles Fleurs, etc.

Chapeaux à prix réduits.

30 jan—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

*janv—1an

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

M. P. BOISSONNEAU a l'honneur d'annoncer à ses clients, ainsi qu'aux clients à venir qu'il a transféré son magasin au No 137 de la rue du Canal, au premier, au dessus du magasin de M. Gaddé.

Il vient de recevoir des premières manufactures de France et d'Angleterre un assortiment riche et varié de tout ce que le monde a produit de plus nouveau, de tout ce que porte le monde élégant.

Il n'emploie chez lui que des ouvriers de premier ordre et ses prix sont des plus modérés. 28oct—1an

LA L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5,

CLASSE C.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 13 Mars 1883.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75,000!

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 h. du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de....	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de....	25,000,.....	25,000
1 Lot de....	10,000,.....	10,000
2 Lots de....	6,000,.....	12,000
5 Lots de....	2,000,.....	10,000
10 Lots de...	1,000,.....	10,000
20 Lots de...	500,.....	10,000
100 Lots de...	200,.....	20,000
300 Lots de.	100,.....	30,000
500 Lots de...	50,.....	25,000
1,000 Lots de...	25,.....	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit........ 6 750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit........ 4 500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit........ 2,250

1,967 Lots se montant à........$265,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similes de nos signatures y apposées, dans ses avis.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste ou des lettres enregistrées, ou des traites on peut l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nile-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

ASSURANCES

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882

Primes sur les incendies......$519,589 40		
Primes maritimes... 126,101 62		
Primes de rivières. 35,765 19—		$681,866 21
Primes acquises en 1881.........		87,963 10
Total des primes...............		$769,829 13
A déduire—		
Primes non acquises..........$201 117 02		
Primes remboursées 54,592 99		
Réassurances...... 99,691 38—		355,401 89
Primes nettes acquises........		$414,427 43
Ajouter, loyer et sauvetage.......		45,036 18
		$459,473 60
A déduire—		
Pertes de feu.......$188,793 62		
Pertes maritimes.... 43,933 10		
Pertes de rivières.. 19,127 64		
Total des pertes $251,859 36		
Dépenses générales, commissions, réfections, taxes, etc. 174,525 25—		426,384 61
Profits nets...............		$33,088 99
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes.............$145,255 10		
Moins dividende de juillet 1882...... 25,000 00—		120,253 10
Surplus...............		$153,344 09
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées.............		46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882...............		$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.

Argent dans les banques..........	$90,104 79	
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent.	229,000 00	
50 bons Levee Steam Cotton Press.....	26,250 00	
2 bons du New Orleans Pacific Railway.........	1,720 00	
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company..	10,000 00	
50 bons du New Orleans Water Works.........	27,000 00	
40 bons du New Orleans City Railroad........	27,500 00	
1 bon du Bataillon Washington Artillery..........	500 00	
15 actions du New Orleans City Railroad.........	1,290 00	
5 actions de la State National Bank....	595 00	
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co....	1,260 00	
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00	
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 00	
Propriétés foncières en ville.........	132,940 00	
Billets, 1re hypothèque..........	115,027 66	
Prêts sur demande.	67,900 00	
Billets garantis par nantissement	0 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 63	
Primes en cours de collection	62,761,87	
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27	
Compte en suspens.	716 26	
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées...	17,601 14—	$875,538 62

PASSIF.

Fonds capital......$500,000 00		
Réserve pour primes non acquises	201,117 02	
Réserve pour réclamations non déterminées..........	46,410 26	
Dividende non réclamé............	4 215 50	
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company.........	11,400 29	
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72	
Excédant net comme ci-dessus.........	106,933 83—	$875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.

JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation de dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

[Signé] CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE, AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO, JULES TUYÈS.

16 janv—

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

104...........Canal street...........104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year, on—		
Fire risks..............		$261,970 34
Marine risks...............		27,993 33
River risks...............		18,567 02
Total premiums............		$308,530 69
Less unearned premiums...........		76,547 00
Net earned premiums May 31 1882		$231,983 69
Losses paid, on—		
Fire risks............$63,209 09		
Marine risks......... 7,711 05		
River risks.......... 7,893 08		
Taxes and expenses, less interests...... 13,126 78		
Reinsurances and return premiums.... 19,105 16		$111,036 17
		$120,947 5
Less judgments paid on all outstanding claims..............		19,436 76
Profit...............		$101,510 76

The Company has the following assets:

Real estate................	$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47............	67,734 00
Bank, Railroad and other stocks....	66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges................	151,761 27
Bills receivable..............	64,170 58
Premiums in course of collection....	32,652 07
Insurance stocks.............	1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co.....	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press.	1,680 00
Judgment on mortgage notes..........	4,335 00
Cash on hand.................	51,543 54
	$705,187

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President. G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. } Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES, D. A. CHAFFRAIX.
W. TAYLOR.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

John Blank, exécuteur testamentaire, etc vs Christopher S. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7072.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 20 mars 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situé à Bouligny maintenant Sixième District de cette ville, désigné comme lot numéro six dans l'îlet numéro vingt-quatre, borné par les rues Magazine, Valence, Live Oak et Bordeaux, conformément à un plan dressé par L. Saigl, le deuxième jour de janvier 1837, en la possession de veuve E. N. Henry; une copie du dit plan est annexée à un acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le vingt-quatrième jour de septembre 1845; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Live Oak, sur une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

16 fév—16 23—mars 2 9 16 20.

P. S. Wiltz, administrateur, etc., vs. Ed. Webster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7113—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 mars 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Faubourg West Bouligny, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro dix dans l'îlet quarante-quatre, il compte trois cent quinze sur le faubourg ou les numéros trois cent quinze sur le nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, le dit îlet est borné par les rues Lyons, Bordeaux, Plaquemines maintenant Colisée et Perrier; le dit lot numéro dix mesure, sur un plan fait par Henry Moellhausen, en date du 27 mai 1847 et déposé en l'étude de L. R. Kenney, anciennement notaire, trente pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Lyons et Perrier.

Etant la même propriété acquise par Edmond Webster, défendeur, de Campbell Howard, par acte passé pardevant E. Commagère, notaire, en cette paroisse, le 9 janvier 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette vente étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bond avec caution, bonne et solvable, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. Le dit acquéreur aura à déduire de son enchère et à payer comptant le montant des frais d'impression, émoluments du shérif et du greffier, s'élevant à environ cent vingt-cinq piastres, et de plus les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur la dite propriété dont le montant n'est pas encore connu.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

27 fév—3,13,15 mars

John L. Sterry vs. F. G. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7306.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 mars 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances, qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Canal, Villeré et Robertson et désigné comme le lot numéro Deux de l'îlet sus décrit, sur un plan dressé par Pilié & Springbelt, voyers, en date du 24 juillet 1828, annexé à un acte de cinq octobre 1839, en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville; le dit lot mesure Trente pieds de face à la rue Gasquet sur Cent Vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, au pied français.

Etant la même propriété que le défendeur dans cette affaire acquise par acte de David Collie conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr., notaire, le 11 octobre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24fév—24—3, 10, 17, 24, 27mars.

Jean Cadillon vs. Mme D. Merola.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7337—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville JEUDI, 8 mars 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt, de Mme Julie Deloy, veuve de Barthelemy Antony ou Antoni, maintenant veuve de David Merola, à la succession de feu Barthelemy Antony ou Antoni, No 5361, du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans:

1° Comme veuve en communauté de biens, du dit feu Barthelemy Antony ou Antoni.

2° Comme légataire d'après les dernières volontés et le testament de dit feu Barthelemy Antony ou Antoni, dûment approuvé et homologué par la dite Honorable Cour.

3° De même que tous les montants qui lui sont dûs ou qui peuvent lui être dûs ou qui lui appartiennent pour sa commission comme exécutrice testamentaire des dites dernières volontés et du testament du dit défunt.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24 fév—24 mars 3, 8.

John Gilmon vs les héritiers de Homer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 448—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 24 mars 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise d'un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désigné comme îlet No quatre-vingt-un "E" qui se trouve borné par les rues Cambronne, Green, Madison et Septième, sur un plan dressé par H. Molhausen, voyer, en date du 25 août, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, anciennement notaire en la ville de la Nile-Orléans. Le dit îlet a été acquis par Michel Romer de F. C. Zeller selon un acte passé pardevant E. Commagère (recorder) le 30 septembre 1858.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

21 fév—23,7,14,21 24 mars

Mme Mary Sehon vs. Mme Anna M. Stevers, Veuve de Henry Stevers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7444—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 3 mars 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Chippewa et Annonciation, Quatrième District de cette ville, et désignés par les numéros neuf, dix et onze sur un plan dressé par W. T. Thompson, le troisième jour de mai 1841, déposé en l'étude de D. L. McCay, alors notaire en cette ville, annexé à un acte de vente de Hogart Syndic à George Girardey, en date du vingtième jour de mai 1841. Les dits lots mesurent à peu près trente pieds chacun de face à la rue Huitième sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, composant la plus grande partie de la même propriété que Henry Stevers, acquise durant sa vie de Charles Klarr, alors du dit Quatrième District, par acte passé pardevant Livaudais, alors Juge de Paroisse et agissant comme notaire dans la paroisse de Jefferson touchant à cette ville, le septième jour de juin 1841.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30jan—30 fév7 13 20 27 mars3

Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. Henry Behan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3272, Division—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 3 mars 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Cinq, Six, Sept, Huit, Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze, sur un plan fait par J. Communy et Jules H. Pilié, voyers, en date du 31 octobre 1854, et jusqu'à cette époque déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec les droits et privilèges qui y appartiennent; lesdits lots de terre étant compris entre les rues St-Ferdinand, Craps, Press, et Grands Hommes, et ayant les dimensions suivantes, à savoir: Les lots Cinq, Six et Sept mesurant ensemble au pied américain quatre-vingt-treize pieds de face à la rue St-Ferdinand sur cent-dix pieds de profondeur.

Le lot numéro Huit mesurant trente-un pieds de face à la rue St-Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot numéro Sept et de l'autre côté par le numéro Neuf et dans le fond par le lot numéro Dix. Les lots Onze, Douze, Treize et Quatorze, mesurant ensemble cent cinquante pieds de face à la rue Craps sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Acquis par le défendeur par achat de plaignant, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 16 septembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

30 jan—30, 7,13,20,27 fév 3 mars

Succession de Martin Jung ou Young et de Mme Margaretha Ammer, de femme en premières noces et femme, en secondes noces, de Ludwig Raymond.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,480.—Division E. Attendu que Ludwig Raymond, tuteur naturel de ses enfants mineurs Marie Louise Raymond, Maria Margaretha Raymond et Elisabeth Raymond, et Peter Ammer, tuteur des mineurs Johann Peter Jung ou Young et Johann Martin Jung ou Young, ont enregistré une pétition dans cette Cour demandant que, en leur qualité susdite, le compte enregistré aujourd'hui par eux soit approuvé et homologué, et qu'ils soient autorisés à transférer hors de l'Etat de la Louisiane tous les biens et effets des dits mineurs,—

Avis est par le présent donné à toutes les parties intéressées de faire connaître, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette annonce, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la requête des dits pétitionnaires.

Par ordre de la Cour.

LOUIS A. RICHARDS, Député-Greffier.

26 fév—26 fév—7 14 21 26 et 28 mars

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Division E—No 6099.

Dans l'affaire du Conseil des Administrateurs, demandant une reconnaissance des hypothèques et le recouvrement d'assessements dans le quatrième district de Drainage.

APRÈS lecture de la pétition qui précède, il est par le présent ordonné que la publication en ait lieu conformément à la loi, en outre, que les différents parties nommées et désignées dans le tableau d'assessement dont il s'agit et qui est homologué par un jugement de l'ancienne Cour Supérieure de District de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, rendu le 15 mars 1873 et signé le 20 mars 1873, déduisent, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet ordre, les raisons, si elles en ont, pour lesquelles lesdits jugements d'homologation et le jugement cité dans le présent pour être remis en vigueur, rendus par la dite Cour Supérieure de District, dans l'affaire ci-dessus le 29 janvier 1873, et signés le 3 février 1873, ne seraient pas remis en vigueur et déclarés posséder leur force et leur effet primitifs.

Il est de plus ordonné que Henry B. Kelly soit par le présent nommé avocat ad hoc pour représenter tous les défendeurs dans les jugements ci-dessus mentionnés, qui sont inconnus, absents et non représentés, et que le dit avocat ad hoc soit assigné et reçoive une copie de la pétition susdite pour la remise en vigueur.

Nouvelle-Orléans, Louisiane 1er février 1883.

[Signé] HENRY L. LAZARUS, juge.

Pour copie conforme.

Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans. 1er février 1883.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

2 fév—2,3,6,9,12 16,19,23—2 3 mars

REUNION DE CREANCIERS.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

Lange et Lege et vs Leurs Créanciers.

No 7766. Division E.

Arrêt de Cour.

La cession de la propriété des pétitionnaires est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de leurs dits créanciers soit convoquée devant Octave De Armas, notaire, MARDI 20 mars 1883, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires et de nommer un syndic et, en attendant que toute procédure judiciaire contre leurs personnes et leur propriété soit interrompue.

Nouvelle-Orléans, 16 février 1883.

Signé HENRY L. LAZARUS, Juge.

Une copie exacte.

JAS. D. RANKIN, député greffier,

16fév—16 1, 16mars

ETAT DE LA LOUISIANE

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Christopher R. Evans contre ses créanciers.—No 7860

ORDRE DE LA COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de Christopher R. Evans soit convoquée au bureau de Charles T. Soniat, notaire, lundi, 5 mars 1883, à 11 heures du matin, pour délibérer sur une affaire du failli, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de Christopher R. Evans soient suspendues.

Nile-Orléans 19 février 1883.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Dép. Greffier.

20 fév—27—4mars

LE MEILLEUR REMEDE

POUR

Les Maladies de la Gorge et du Poumon.

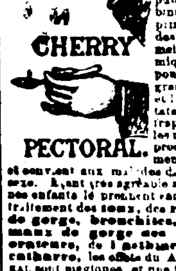

Dans les maladies des organes pulmonaires un remède sûr et digne de confiance est d'un prix inestimable. Le AYER'S CHERRY PECTORAL est un remède efficace, et qui affirme ne mérite si éminemment la confiance du public. C'est une combinaison scientifique des principes médicinaux et des vertus curatives des meilleures drogues, chimiquement combinées, pour assurer la plus grande efficacité possible et l'uniformité des résultats. Cette préparation frappe à la racine toutes les maladies pulmonaires, procurant un soulagement prompt et certain, et convient aux malades de tout âge et de tout sexe. Ayant très agréable au goût, les plus jeunes enfants le prennent sans difficulté. Dans le traitement des toux, des rhumes, des maux de gorge, bronchites, influenzas, des maux de gorge des prédicateurs ou orateurs, de l'asthme, du croup et du catharre, les effets du AYER'S CHERRY PECTORAL sont magiques, et une foule de gens sont annuellement préservés de maladies sérieuses par l'usage opportun et exact de ce remède. Chaque famille devrait en avoir toujours sous la main pour les cas d'attaques soudaines. Pour la coqueluche et la consomption il n'y a pas de remède aussi efficace, aussi calmant et aussi salutaire.

Le bas prix de certains remèdes ou de certains sirops faits d'ingrédients à bon marché et sans efficacité, décide parfois les malades à en faire usage, ne possédant aucune vertu curative, ces préparations peuvent procurer un soulagement passager, mais ne guérissent pas. Les maladies de la gorge et des poumons exigent un traitement actif; il est dangereux de s'arrêter à des remèdes anodins et à bon marché, parce que la maladie marche rapidement et devient bientôt incurable. Employez le CHERRY PECTORAL DE AYER, et vous en obtiendrez les meilleurs résultats. C'est une préparation acceptée des médecins, dont la puissance curative est incontestable et qui ne coûte pas plus que ne l'exigent les soins qu'exige sa fabrication et les ingrédients qui y entrent. D'éminents médecins, connaissant la composition de ce remède, le recommandent à leurs clients. Une épreuve d'un demi-siècle a démontré le pouvoir certain et absolu de ce Pectoral dans les affections pulmonaires que peut encore atteindre la science humaine.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr J. C. AYER & Cie.

Chimistes pratiques et analytiques,

LOWELL, Mass.

Vendu chez tous les droguistes partout.

6 mai—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.

Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent disposer de leurs Pianos. 17sept—

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS, Entre Conti et St-Louis.

1er fév—S2,1 an, DMJ

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE) 67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849.—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1850.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........................Président.
CHAS. H. DOLSEN....................Vice-Président.
CHAS. E. RICE...........................Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Conger, S. Hernsheim,
George W. Sentell, Edward Maile,
Alf. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
U. Marinoni, Harry L. Flash,
Lucien Deléry, A. H. Seward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, H. D. Wallace,
John Calder, R. F. W. Bachman,
S. O. Coulon, Wm Garig,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman, C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

15—1 1an vdj

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Vente pour cause de séparation, d'une magnifique étable sur le Chemin de la Métairie.—Le tout venant d'être achevé.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse, SAMEDI, 3 mars 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, au plus offrant et dernier enchérisseur la propriété suivante; savoir:

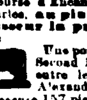

Une portion de terre située dans le Second District, dans l'îlet compris entre les rues Ste Anne, Orléans, Alexandre et Murat, laquelle portion mesure 157 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Ste Anne, 251 pieds 6 pouces de face à la rue Orléans, sur 94 pieds 9 pouces 5 1/2 lignes de profondeur la dite portion de terre est désignée par la lettre A, et les Nos 3, 4, 5, 6, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, le tout conformément au plan fait par Edgar Pilié, maintenant exposé à la Bourse. Ensemble une maison basse, retirée de la rue, ayant galerie sur la façade et six chambres.

Aussi—Une grande étable de la capacité de 32 têtes d'animaux—Magasin de fourrage, chambre à lait, citerne, lieux d'aisance et poulailler.

Conditions—1/3 comptant, ou davantage, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur sur le prix de vente.

Acte de vente pardevant A. Beck notaire aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes pour l'année 1883. 25 fév—

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO

295 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

190 caisses souliers fins de Newark et

PAR H. STERN & CO. Encanteurs, il sera vendu VENDREDI, 2 mars 1883, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, entre Douane et Bienville 295 caisses bottes, souliers et brodequins,

190 caisses souliers fins de Philadelphie.

Comprenant un bel assortiment convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente 2mars

PAR D. E. MORPHY.

Maquereaux Saumon, Harengs.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.—Il sera vendu, de compte à demi, VENDREDI, 2 mars, 1883, à midi, au dépôt de fret du chemin de fer de Morgan, au pied de la rue Poydras—

60 barils Maquereaux (shore) de tous les numéros.

12 de Maquereaux Mess extra, fancy shore, 1 et 2.

10 de Harengs Ronds.

5 do Saumons Calif.

122 boîtes Maquereaux de 1 livre.

25 do vrais Poissons désossés.

150 do do

Conditions—Comptant. 2 mars—

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Chas. S. D. Porter—No 7,486.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY encanteur. Bureaux No 17 rue Carondelet, VENDREDI, 2 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25me jour de janvier 1883, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le steamer Marcus Collins du port de la Nouvelle-Orléans, de 48 14/100 tonnes.

2° Le remorqueur (steam tug) "Jennie Porter", du port de la Nouvelle-Orléans 4 20/100 tonnes.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero notaire.

30 janv—7,15,23 fév—2 mars

PAR GIRARDEY & MACON.

Grande vente par catalogue de Meubles de salon, de maison et de chambre à coucher, Ustensiles de cuisine,

Miroirs, Stores et Corniches pour fenêtres, Couvertures peluchées, Tapis, Lustres pour gaz, Comptoir et Installation pour buvette, Coffre-fort, Pompe à vapeur, etc.

Le contenu de l'Hotel St-James

Comprenant l'ameublement de 106 chambres.

PAR GIRARDEY & MACON Encanteurs. Bureau, No 10 rue Carondelet—LUNDI, 5 mars 1883, commençant à 10 1/2 heures A. M. et les jours suivants jusqu'à disposition complète de tout le contenu, il sera vendu à l'enchère publique—

Le Contenu de l'Hôtel St James, consistant en 106 chambres, ainsi que toutes garnies de meubles modernes et de choix en noyer et autres bois.

Des catalogues seront prêts pour être distribués le 26 du courant.

Conditions—Comptant avant livraison, sans exception. 21fév à la date—

Etoffes à Robes

—DE—

PRINTEMPS.

T. C. PORTEOUS

133 - - rue du Canal - - 133

(BATISSE TOURO.)

A maintenant un grand assortiment de

Buntings français et américains

—ET—

NUN'S VEILINGS

Noires et toutes les couleurs de Printemps.

—AUSSI—

Ginghams écossais et américains

A très bas prix.

11fév—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—		
Risques de feu..................		$261,970 34
Risques maritimes..............		27,993 33
Risques de rivières..........		18,567 02
Total des primes.............		$308,530 69
Moins primes non acquises.........		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882........		$231,983 69
Pertes payées, sur		
Sur risques de feu..... $63 202 09		
Sur risques maritimes. 7,711 06		
Sur risques de rivières. 7,893 08		
Taxes et dépenses, moins l'intérêt...... 13,126 78		
Réassurances et primes remboursées.... 19,103 16		$111,036 10
		$120,947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations.............		19,436 76
Profit..................		$101,510 76

Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières................	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47.	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions.............	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement...........	151,761 27
Billets à recevoir.............	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance............	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co..	10,400 0
Actions du Levee Ste Cotton Press..........	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse.............	51,543 54
	$705,187

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et conforme des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président. G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans. } Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES, D. A. CHAFFRAIX,
W. TAYLOR.

Compagnies d'Assurances, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:

J. F. SCHRODER, président, NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, PETER ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif................	$4,407,800 24
Passif..............	2,670,383 46
Surplus.................	$1,737,416 78

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident. JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident. CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1882.

12nov—1an—v,d

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Vente Péremptoire.

Pour effectuer un partage de biens entre héritiers majeurs.

Jolie maison de résidence de famille, 188 rue Champs Elysées, entre Urquhart et Moralès.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—Le SAMEDI, 3 mars 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, pour opérer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir:

UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, carré 411 et 495, borné par les rues Champs Elysées, Urquhart, Français et Moralès, désigné par le No 3, et mesurant 36 pieds de façade rue des Champs Elysées, sur 120 de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, confortable pour une famille, maison capable d'être divisée en deux. Elle a en tout 7 bonnes chambres au rez-de-chaussée, 2 vastes chambres et 4 cabinets dans l'attique, une cuisine à 2 étages, couverte en ardoises, ayant 4 chambres; aussi une autre maison en bois et attenant à la cuisine, divisée en une remise et une écurie, poulailler, 2 citernes et un grand et excellent puits en briques cimentées. Le tout en parfait état.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, payable en billets portant hypothèque spéciale et lieu du vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement et la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets en totalité ou en partie, assurance et transfert de la police ainsi que toutes les clauses usuelles.

L'acquéreur sera requis de payer toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1883 en sus du prix d'adjudication, et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de la vente au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur. 24 fév—

BONNE OCCASION

— POUR —

LES CAPITALISTES

Qui voudraient opérer un placement sûr et avantageux.

Vente des bâtisses en briques à deux étages, écuries, etc.,

Nos. 270, 272, 274

Rue Royale,

Entre Ursulines et Hôpital.

Occupées en partie par la Crescent City Seitz and Mineral Water Manufactory.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 3 mars 1883, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, les propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir:

Un morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ursulines, Hôpital et Chartres, désigné par les lettres A et B, et mesurant 74 pieds 4 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces. Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques à deux étages solidement construites et bien situées, désignées par les Nos. 270 et 274 rue Royale, le No. 270 rue Royale contient, au rez-de-chaussée, un bureau confortable avec une chambre dans le fond, maintenant occupé par le Crescent City Seltz and Mineral Water Manufactory, et au second étage salon, salle à manger, 2 cabinets et corridor, 3 chambres à coucher, chambre à bain, galerie à l'arrière, lieux d'aisance etc.

Le numéro 274 contient au rez-de-chaussée un grand entrepôt avec chambre dans le fond, aussi, de bonnes écuries ayant environ 20 stalles, et au second étage un magnifique balcon venant donnant sur la rue, salon à arche, 2 cabinets et corridor, et 3 chambres à coucher, cuisine, cabinet, lieux d'aisance, water works et galerie à l'arrière. Ces propriétés sont aussi en partie à $40 par mois et peuvent parfaitement rapporter $125 par mois lorsque le local occupé en ce moment par le vendeur sera vacant.

L'attention spéciale des capitalistes est appelée sur la vente de ces propriétés qui assureront un placement sûr et avantageux en tant qu'elles peuvent être louées comme maison de résidence ou pour manufacture.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; la clause de 5 0/0 honoraires d'avocats en cas de procès pour le recouvrement de la totalité ou d'une partie des billets, assurance transfert de la police et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication, les taxes de 1883 et fera un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Duéros, notaire aux frais de l'acquéreur. Les loyers à recevoir et livraison de la maison seront donnés à l'acquéreur le 15 mars 1883.

24 fév—à la vente

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Simon Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7900—Division C—Attendu que Mme Christine Ziegel, veuve de Simon Schneider a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon Schneider décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

2 mars—2, 6, 11

Succession de M. et Mme Pierre Manuel Ruiz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7909—Division A—Attendu que Mme veuve Emile B. Pichon a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu M. et Mme Pierre Manuel Ruiz, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

2 mars—2, 6, 11

Succession de Montpensier Louis Leblanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5157—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Maria Delorge, veuve de M. L. LeBlanc, tutrice naturelle, etc. et comme telle administrant cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

21 fév—21 25 2 mars

Succession de Henri R. Thiberge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7176—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emma D. Duthiel, veuve de Henri R. Thiberge, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

25fév—25 mars1,6

Succession de Marie Roy Harmaise, femme de F. F. Randon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6581—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. F. Randon, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

28 fév—28 mars 4 9

Succession de Robert Senton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7609—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph A. Shakspeare, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

28 fév—28—4.9 mars

Succession de William Dwyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6523.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur public de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

28 fév—28—4 9 mars

Succession de Charles A. Whitney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7073.—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Maria Louise Whitney, exécutrice testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

24 fév—24,28—4 mars

Succession de veuve Dorothea Philippina Stephan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 7616.—Division C. Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue veuve Dorothea Philippina Stephan, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

24 fév—24,28,4mars